HABG
HAUTE AUTORITÉ POUR LA BONNE GOUVERNANCE

COMMUNIQUÉ

CPIA 2026 : la HABG salue les performances de la Côte d'Ivoire et appelle à consolider les acquis en matière de gouvernance

La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) se félicite des résultats enregistrés par la Côte d'Ivoire dans le rapport 2026 de l'Évaluation des politiques et des institutions nationales (CPIA) de la Banque mondiale, portant sur les performances de l'année 2025.

Avec une note globale de 4,0 sur 6, contre 3,9 en 2024, la Côte d'Ivoire occupe le deuxième rang parmi les 40 pays d'Afrique subsaharienne éligibles aux financements de l'Association internationale de développement (IDA). Ce résultat, supérieur à la moyenne régionale de 3,1 sur 6, témoigne des efforts engagés pour améliorer la qualité des politiques publiques et des institutions nationales.

La HABG relève particulièrement le maintien d'un score de 4,0 sur 6 pour l'indicateur « Transparence, redevabilité et corruption dans le secteur public », rattaché à la catégorie « Gestion du secteur public et institutions ». Cette catégorie conserve, dans son ensemble, une note de 3,8 sur 6.

La HABG salue l'engagement de l'ensemble des administrations, institutions et acteurs ayant contribué à ces résultats. Elle souligne que la consolidation de ces acquis exige la poursuite des réformes, notamment en matière de transparence, de responsabilisation des acteurs publics, de modernisation administrative et de prévention de la corruption.

À cet effet, elle réaffirme sa détermination à poursuivre, avec les parties prenantes, la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption 2024–2028, adoptée en Conseil des ministres le 12 juin 2024, dont elle assure le pilotage.

La HABG appelle à maintenir la mobilisation collective afin de traduire ces performances en améliorations durables de la gestion publique et de la qualité des services rendus aux populations.

Fait à Abidjan, le 5 novembre 2026

La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance